

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL

Séance du jeudi 16 mai 2019

Etaient présents : FOURCHON André, PELLAN Olivier, ROUAULT Frédéric, RONDEL Marc, IMBERT Sophie, PINARD Chrystelle, MORIN Fabrice, SOULABAILLE Jérôme, DEFAINS Jérémy, Jacques CLEMENT.

Absents excusés : SÉLÉBARD Bertrand représenté par FOURCHON André, MAHE Myriam représenté par PINARD Chrystelle, Alain GLATRE représenté par RONDEL Marc, SAUVÉ Marlène représenté par IMBERT Sophie, BALLAY Romain représenté par DEFAINS Jérémy

Secrétaire de séance : SOULABAILLE Jérôme

La secrétaire de mairie, Christine BRANLANT, assiste à la séance mais ne prend pas part aux votes.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30.

Approbation du dernier PV à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande si les membres du Conseil Municipal acceptent de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Présentation du service commun informatique par Monsieur Olivier MORAND, vice-président LTM numérique.

MARCHÉS PASSÉS DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION

ALPHA LOCATION	Nacelle	193.07€	243.79€
-----------------------	---------	---------	---------

2019-05-01 – VENTE TERRAIN PLACE DE LA PYRAMIDE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en vente un terrain communal située Place de la Pyramide à Moncontour.

Vu l'estimation du bien par le Service des Domaines,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de mettre en vente ce terrain communal au prix de 86 500 €,
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les formalités nécessaires à l'aliénation,
- Mandate Maître Pigaux, Notaire à Paris, pour procéder à la vente du bien.

2019-05-02 – CHOIX MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Étaient invités à prendre part à la notation : les membres du jury de la commission d'appel d'offres :

Ont pris part à la notation :

Nom	Qualité
M. FOURCHON	Maire
M. PELLAN Olivier	Adjoint
M. SELEBARD Bertrand	Adjoint
M. MORIN Fabrice	Conseiller Municipal

Nota : la commission juge les offres en adéquation avec ses attentes et conformes à la procédure de consultation.

VI.1 - VALEUR TECHNIQUE : Débats et Notation

1°/ ATELIER KLM ARCHITECTURE

La commission note que le travail de réflexion est très pertinent et une réflexion sur l'aménagement des futurs locaux de l'office du tourisme est déjà réfléchi.

La méthodologie est en adéquation avec les attentes de la commune, pour ce qui est du délai, il convient d'associer en amont les services compétents pour l'instruction d'un permis ou d'une déclaration préalable qui pourrait potentiellement permettre de réduire les délais d'instruction.

L'enveloppe budgétaire a été confortée et le projet proposé par l'équipe s'inscrit dans cette enveloppe.

La moyenne donnée par la commission, soit 3 personnes, pour l'équipe de ATELIER KLM ARCHITECTURE, est de 9/10 pour la perception, méthodologie et respect de l'enveloppe budgétaire, le planning et les délais envisagés pour l'opération est de 7/10.

Soit une note technique (après pondération) de 5,00/6

2°/ ATELIER JUGUET ARCHITECTES

La commission note que le travail de réflexion est pertinent mais très axé sur la façade arrière qui n'est pas la partie la plus importante des travaux.

La méthodologie et le planning proposés par l'équipe sont en adéquation avec les attentes de la commune ; pour autant l'option DIAG est très onéreuse étant donné qu'elle orientée sur l'ensemble de la façade sans évoquer la rénovation de l'office du tourisme.

L'enveloppe budgétaire n'a pas été confortée car la réflexion de travail s'est vue trop axée sur des reprises de l'ensemble de la façade nord au lieu de prendre en compte la volonté de travaux de conservation des éléments fragilisés.

La moyenne donnée par la commission, soit 3 personnes, pour l'équipe de ATELIER JUGUET ARCHITECTES, est de 7/10 pour la perception, méthodologie et respect de l'enveloppe budgétaire, le planning et les délais envisagés pour l'opération est de 9/10.

Soit une note technique (après pondération) de 4,60/6

VI.2 - RAPPEL DES PRIX DES PRESTATIONS

Par application de la formule on obtient les notes suivantes :

	Montant (HT)	Note /10	Note /4
1°/ ATELIER KLM ARCHITECTURE	21 000,00 €	10,00	4,00
1°/ ATELIER JUGUET ARCHITECTES	33 385,00 €	6,29	2,52

La commission propose de choisir le cabinet KLM pour la rénovation/ réaménagement du bureau d'information touristique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le choix de la commission, l'entreprise KLM pour la rénovation/ réaménagement du bureau d'information touristique.

2019-05-03 – PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX DES LOGEMENTS AU DESSUS DE LA POSTE

Monsieur le Maire présente le plan de financement actualisé :

Dépenses HT		Recettes	
Traitement champignons dans : cuisine Mr Morin Local lave main Poste Cagibi Aprt 1 er étage logt poste Cagibi Aprt 2 ème étage logt poste	10 000	FSIL 30%	18000
Maçonnerie Déconstruction cagibi (SFB Ouest) Maçonnerie ouvertures (Macé) Enduit extérieur (Pereira) tva 10 % Couverture (Lamandé)	20 000		

Toiture zinc local lave- main et WC poste	4 000		
Menuiserie, placo (Maitrallain)	3000		
Fenêtres chambre 1 et 2 -ème étage	6000		
Faux plafond et cloisons chambres	1000		
Charpente			
Diagnostic (Estimation)	8 000		
Amiante (Base diag B.I.T.)	7 600		
Electricité			
		Autofinancement	42 000
TOTAL	60 000	TOTAL	60 000

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE le plan de financement lié au projet comme défini ci-dessus.
- AUTORISE le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Informations

- **Restitution de l'étude « Chez Yvonne »**
- **Consultation maintenance informatique**
Etude en cours, trois entreprises ont été consultées et deux autres rendez-vous sont programmés. Décision au prochain Conseil Municipal.
- **Réunion commission finances le 5 juin 20H**

Fin de Conseil Municipal à 22h30.
